

Protocole sanitaire sur nos centres accueillant des groupes

Septembre 2020

UCPa

ACCUEIL DU GROUPE AVANT L'ARRIVÉE SUR SITE

Que faites vous?

Pour permettre un accueil des groupes optimisé et éviter les rassemblements d'un grand nombre de personnes.

Voici nos recommandations :

Le contact entre le responsable du groupe et le centre doit se faire plus amont du processus habituel (21 jours avant le départ).

Nous conseillons un contact de calage a minima à 30 jours avant le départ.

L'objectif est d'établir ensemble :

- un horaire d'arrivée en décalé avec les autres groupes
- les groupes de niveau
- le plan de logement
- le partage du protocole sanitaire actualisé en fonction du contexte et des événements

Comme dans tous les espaces collectifs d'accueil de personnes, chaque participant à un séjour UCPA doit apporter son stock de masque à raison de 3 masques par jour et par personne.

Nous conseillons la souscription à notre assurance prenant en charge l'annulation, l'interruption et le rapatriement d'une personne testée positive au COVID sur site.

**Notre
réponse**

ACCUEIL LE PREMIER JOUR

Que faites vous?

Une arrivée fluidifiée est mise en place pour éviter les rassemblements grâce à une organisation et une planification verrouillées en amont.

- Arrivée des groupes organisée avec des horaires définis et validés avec le référent UCPA
- L'entrée dans le village sportif UCPA est organisée en grappe ou silo et par groupe
- Le masque est obligatoire dans tous les espaces collectifs extérieur et intérieur du village sportif et la consigne de distanciation physique s'applique à tous
- Un affichage permet de respecter la distanciation physique
- Le plan logement a été partagé en amont et donc le groupe se dirige directement vers les chambres prévues
- Les groupes de niveau ont été définis et validés avec le référent en amont et l'accès à la distribution du matériel s'organise de façon échelonnée par groupe de niveau

**Notre
réponse**

DISTRIBUTION DU MATÉRIEL

Que faites vous?

La distribution du matériel a toujours bénéficié d'une organisation sans croisement avec un parcours entrée / sortie différencié. Le matériel est rangé par taille et par niveau de pratique.

Avec l'organisation des arrivées par groupe de niveau, nous respectons un nombre maximum dans la pièce et la distribution est optimisée.

- Accueil cadencé par groupe de niveau : 10 à 12 personnes à la fois
- Attente de son tour dans des espaces collectifs dédiés
- Appel par talkie des prochains groupes de niveau
- Distribution du matériel : nous conseillons à la personne de garder son matériel et de revenir le lendemain pour le changer si problématiques de confort afin de pouvoir gérer la désinfection

**Notre
réponse**

CHAMBRE PARTAGÉE

Que faites vous?

La majorité des chambres UCPA sont des chambres de 4, 5 et 6 personnes. L'UCPA suit les protocoles donnés pour les hébergements collectifs et il n'y a pas de recommandation de réduction des capacités d'accueil ni d'aménagement avec des parois en plexiglas dans les chambres. La directive donnée par les instances sanitaires est de dormir tête bêche. Si la réglementation devait évoluer, alors les recommandations demandées seraient appliquées.

La répartition des chambres est par groupe. Un groupe se verra attribuer un nombre de chambres. Le plan de logement et les informations d'accès seront donnés avant l'arrivée du groupe.

- Une chambre est réservée en plus par groupe uniquement si la non mixité garçon / fille ne peut être respectée.
- Une chambre d'isolement est réservée si suspicion de COVID détectée.

Le plan de logement global ne permet pas de mixité dans les chambres inter-groupes . Règles de vie pour les chambres :

- Accès de la chambre réservé uniquement aux occupants pendant le séjour.
- Aération de la chambre par le client 3 fois par jour.
- Lors du départ, le nettoyage de la chambre (déchets, poubelles) et buanderie, est toujours sous la responsabilité du client.
- Chaque client enlève et dépose ses propres draps, sans manipuler ceux des autres et en respectant la distanciation physique (1 mètre).

**Notre
réponse**

CHAMBRE PARTAGÉE

Que faites vous?

Mise à disposition d'équipements ménagers pour le client s'il souhaite nettoyer quotidiennement sa chambre.

Pour votre sécurité, nos équipes :

- Sont formées au protocole sanitaire
- Sont équipées de masques
- Aèrent la chambre avant d'effectuer le ménage
- Procèdent au nettoyage approfondi de la chambre et à la désinfection des surfaces susceptibles d'avoir été en contact avec la main.
- Déposent les draps sur les lits dans un emballage plastifié

**Notre
réponse**

VOICI LES DIFFÉRENTS PLANS



Chambre de 4 : Type 1 > 1 lit en haut et un lit en bas à gauche et inversement de l'autre côté



Chambre de 4 : type 3 > 2 lits superposés soit en face à face soit disposé en quinconce



Chambre de 4 : type 2 > 2 lits en bas , 2 lits en haut





Chambre de 5 : 2 lits superposés et 1 lit simple



Chambre de 8 : 4 lits superposés

ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Que faites vous?

Les groupes de niveau sont constitués en amont du séjour entre le référent du groupe et le Responsable des activités. Une harmonisation est mise en place le premier jour d'activité afin de garantir une évolution et progression dans son groupe de niveau.

Le port du masque est obligatoire :

- Lors des rassemblements au début et à la fin des cours
- Dans les espaces clos (local matériel de ski/snow, télécabines, restaurant d'altitude...)
- Dans les files d'attente et sur les remontées mécaniques

**Notre
réponse**

RESTAURANT

Que faites vous?

HORAIRES :

L'amplitude des horaires d'ouverture et de fermeture est élargie pour permettre les arrivées échelonnées des groupes. Comme les départs le matin en groupe d'activité sont également échelonnés, l'arrivée au restaurant se fera avec son groupe de niveau à des horaires différents.

EMPLACEMENT DÉDIÉ PAR GROUPE:

- Chaque espace est organisé dans le respect des règles de distanciation physique intergroupe et inter-personnes.
- 10 convives maximum par table (personnes ayant acceptées de partager la même table).
- Espacement entre les tables de 1 mètre minimum.

Nous recommandons de se retrouver à table avec son groupe de niveau.

**Notre
réponse**

RESTAURANT

Que faites vous?

PROTOCOLE :

- Marquage au sol pour organiser les sens de circulation entre les tables et les buffets
- Signalétique/ affichage aux endroits clés pour indiquer le déroulé du service et du débarrassage
- Le port du masque est obligatoire durant tous les déplacements dans le restaurant
- À l'entrée de l'espace restauration, des distributeurs de gels sont à disposition pour une désinfection des mains qui est obligatoire
- Les buffets sont espacés d'1 mètre
- Un distributeur de gel hydro alcoolique est disponible sur chaque buffet
- Supervision du buffet et de son approvisionnement par un collaborateur UCPA
- Avant de se servir, le client devra se laver les mains au gel à chaque nouveau buffet. Chaque personne se sert et va s'asseoir
- Le nettoyage des tables est toujours assuré par les convives.
- La désinfection des tables et des chaises (assises et dossiers) sera effectuée par les personnels UCPA à la fin du service.

**Notre
réponse**

VIE COLLECTIVE

PROTOCOLE :

- Des affiches et une signalétique "COVID" sont disposées aux endroits clés et visibles par tous .
- Un nettoyage-désinfection régulier et renforcé est effectué dans tous les espaces collectifs.
- Du gel hydro alcoolique est disponible dans les différents espaces.
- Une aération régulière des parties communes est faite.
- Le port du masque est obligatoire dans tous les espaces collectifs.
- Des marquages au sol permettent le respect de la distanciation physique et du sens de circulation pour éviter les croisements.
- Nous conseillons le déplacement dans les espaces collectifs par grappe et avec son groupe de niveau..

**Notre
réponse**

LE BAR EST OUVERT

Que faites vous?

PROTOCOLE :

- Une signalétique est mise en place pour le sens de circulation et la distanciation physique pour la file d'attente (1 mètre).
- Le port du masque est obligatoire lors de tous les déplacements.
- Du gel hydro alcoolique est disponible dans les différents espaces.
- Une carte Kesia (rechargeable) est fournie au client pour payer sans contact.
- Du gel hydro alcoolique est mis à disposition sur le comptoir.
- Le comptoir ne sera pas accessible pour consommer ou s'accouder.
- Affichage des menus à usage non collectif.
- Seuls les clients ayant une place assise pourront rester dans l'espace bar.
- Les tables seront espacées d'une distance de 1 mètre.
- Le nombre de personnes par table sera limité à 10 maximum.

**Notre
réponse**

ANIMATIONS

Que faites vous ?

ANIMATION APRÈS SKI & SOIRÉE

- Le catalogue d'animations a été repensé afin de respecter la distanciation physique.
- Les animations seront organisées par îlot afin de limiter les regroupements.
- Le matériel utilisé sera désinfecté entre chaque animation.

LES ESPACES D'ANIMATION SONT OUVERTS

Les salles de réunion sont ouvertes: L'organisation et le planning sont revus pour permettre une disponibilité équitable en fonction du nombre maximum pouvant être accueilli dans le respect du protocole de distanciation.

Aussi par exemple quand avant il était possible d'avoir une salle pour 100 pers durant 2H30. Aujourd'hui cette même salle sera proposée une 1 heure pour 50 personnes maximum.

**Notre
réponse**

TRANSPORT EN CAR

PROTOCOLE :

- Le moyen de transport est désinfecté avant et après les trajets.
- Du gel hydro alcoolique est fourni avant de monter dans le bus.
- Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes présentes.

Comme les trajets en train ou en avion, le nombre de places n'est pas limité dans les transports routiers. Si la réglementation devait évoluer, alors les recommandations demandées seraient appliquées.

**Notre
réponse**

PROTOCOLE SANITAIRE CAS COVID DANS LE GROUPE

Fort de son expérience durant l'été des colonies de vacances, des colos apprenantes et de l'accueil des adultes, Le personnel UCPA a acquis un savoir faire, des réflexes à l'application des procédures pour une gestion des cas COVID sous contrôle de l'ARS et de la DDJS.

Un référent COVID est à disposition du personnel de nos villages sportifs. Ce référent est en lien direct avec le Médecin Fédéral UCPA pour mesurer la situation et prendre les décisions nécessaires.

**Notre
réponse**



Merci !

Nous restons à votre entière disposition

UCPa